

LANCEMENT DE LA NOUVELLE CERTIFICATION DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES AUTISTES



ENGAGEZ-VOUS DANS LA QUALITÉ

AVEC LA CERTIFICATION **CAP'HANDÉO**
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS AUTISME

Une démarche au service
des personnes autistes et de
leurs familles

Les candidatures sont ouvertes



JE DÉCOUVRE LES ENGAGEMENTS DE LA
CERTIFICATION

p.10

JE SUIS UN SERVICE OU UN ÉTABLISSEMENT
MEDICO-SOCIAL : COMMENT SOLLICITER LA
CERTIFICATION

p.11

SOMMAIRE

Communiqué de presse : Handéo lance la nouvelle certification des services et établissements accompagnant les personnes autistes

Une certification pour améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes autistes _____ 3

Témoignages : Associations, pouvoirs publics, gestionnaires, tous impliqués

Danièle Langlois, Présidente d'Autisme France _____ 4

Michel Laforcade, Directeur général, ARS Nouvelle - Aquitaine _____ 6

André Masin, Président d'AFG Autisme _____ 8

Je découvre les engagements de la certification _____ 10

Je suis un service ou un établissement médico-social : comment solliciter la certification Cap'Handéo ? _____ 11

Le comité de rédaction du référentiel _____ 12

Handéo - Bien vivre chez soi et dans la cité _____ 13

HANDÉO ET LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Communiqué de presse - 20 juin 2018

HANDÉO LANCE LA NOUVELLE CERTIFICATION DES

SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES AUTISTES

Une certification pour améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes autistes.

Handéo déploie aujourd'hui la certification Cap'Handéo Services et Établissements - Autisme

Découvrez les engagements de la certification Cap'Handéo Services et Établissements - Autisme en page 10



Cap'Handéo, la garantie de trouver un service de confiance et de qualité

Le but d'Handéo ? Faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées ou en perte d'autonomie et de leur proches aidants pour une meilleure inclusion dans la cité. Handéo vous aide à identifier les services et établissements médico-sociaux accompagnant les personnes autistes, pour que chacun puisse bénéficier d'un accompagnement sur mesure et adapté à son projet de vie. La certification vient compléter un panel d'offres de qualité que propose Handéo : la certification Services à la personne, les labels Aides Techniques et Services de mobilité. Les marqueurs qualité Cap'Handéo sont complémentaires les uns des autres et cherchent tous à répondre au leitmotiv d'Handéo «Bien vivre chez soi et dans la cité» ; quelque soit le domicile, qu'il soit ordinaire, partagé, regroupé ou en établissement.

Le gage d'un accompagnement de qualité

Le service ou l'établissement certifié s'engage à : permettre aux personnes autistes de faire des choix et de prendre des décisions relatives à leur propre qualité de vie, soutenir et accompagner les proches aidants, appliquer les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM¹ et de l'HAS². Les établissements et services concernés par la certification sont notamment les SAVS, SAMSAH, MAS, FAM, ESAT, EPHAD, SESSAD, IME, SAAD, accueil de jour etc...

Pour des interventions comportementales et développementales sur mesure adaptées et précises

La certification s'appuie sur un référentiel composé de 6 thématiques et 27 caractéristiques. Ce référentiel a été rédigé collectivement pour répondre aux besoins et attentes des personnes autistes et de leurs familles. Le service ou l'établissement candidat à la certification s'engage à participer au renforcement de l'autodétermination³ des personnes autistes et des familles ainsi qu'à leur inclusion dans la cité. Le service ou l'établissement garantit des interventions sur mesure (particularité de la personne, ses besoins, ses centres d'intérêts, son profil d'autisme, son âge, ...).

Un réseau d'expert

La structure d'accueil et/ou d'accompagnement engagée dans la démarche, met en relation les différents acteurs locaux : qu'ils soient du secteur médico-social et sanitaire, droits communs (loisirs, scolarité, emploi, séjour, commerces de proximité, etc.). Elle reconnaît et s'appuie sur l'expertise des familles afin de garantir la qualité de l'accompagnement.

Bien vivre chez soi et dans la cité

Handéo délivre des certifications et labels (Services à la personne, services de mobilité, aides techniques) dans la perspective d'accroître et renforcer la confiance des personnes handicapées dans les organismes qui les accompagnent.

1 ANESM, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
2 HAS, Haute Autorité de Santé
3 Capacité à choisir par soi-même

TÉMOIGNAGES : DANIÈLE LANGLOYS

PRÉSIDENTE D'AUTISME FRANCE



Danièle Langloys, présidente d'Autisme France

L'association de référence

Née en 1989 d'un constat : les personnes autistes en France n'ont pas toujours le droit à un diagnostic correct et à un accompagnement décent tout au long de leur vie. Autisme France est une association de parents reconnue d'utilité publique. L'association représente environ 9 000 familles au sein de son mouvement associatif, composé de plus de 125 associations membres.



Danièle LANGLOYS

Présidente

Autisme France

Un pas de plus dans une démarche qualité

Autisme France a depuis 2006 l'habitude de labelliser des établissements et services qui s'engagent à respecter notre démarche qualité. Les grilles qualité qui servent à labelliser les établissements et services sont en libre téléchargement sur notre site. Cependant, il n'est pas possible d'utiliser ces grilles au-delà de notre démarche interne, et il manquait un outil à vocation nationale dont puissent s'inspirer les ARS pour savoir quels critères de qualité sont exigibles d'un établissement ou service qui accueille des personnes autistes. Les

évaluations interne et externe sont en effet notoirement insuffisantes et ne ciblent pas la qualité des interventions.

Une première étape a consisté à construire avec d'autres associations un référentiel commun qui a été annexé à l'instruction aux ARS du 18 décembre 2015. La capacité d'Handéo à être organisme certificateur nous a vite séduits : il faut passer maintenant à une certification exigeante en matière d'autisme, que les ARS puissent rendre opposable et la démarche volontariste de l'ARS Nouvelle Aquitaine est une initiative essentielle pour aller dans le sens d'une démarche qualité nationale en autisme. Pour le moment, il n'y a

qu'une expérimentation en Nouvelle Aquitaine, mais nous espérons que toutes les régions adopteront la démarche, et que le champ sanitaire pourra lui aussi, dans un deuxième temps, participer à la démarche qualité, car il est essentiel que partout sur le territoire, la totalité des services harmonisent leurs pratiques pour répondre enfin aux besoins des personnes autistes dans le respect des recommandations de bonnes pratiques.

“ Il manquait un outil à vocation nationale dont puissent s'inspirer les ARS ”

Un travail commun et une exigence de qualité

Dans notre travail commun pour construire l'outil de certification autisme d'Handéo, les axes d'amélioration pour les établissements et services nous sont vite apparus.

Ce référentiel est d'abord un travail pédagogique exceptionnel qui présente de manière claire et concrète, par rapport au fonctionnement d'un établissement ou service, les connaissances de base pour conduire des interventions en autisme avec une exigence de qualité. Ces connaissances existent, bien sûr, dans de multiples documents, mais sont réunies dans ce travail, pour mieux être repérées comme les points de départ essentiels. Par exemple, les recommandations de bonnes pratiques mettent l'accent sur la nécessité de l'évaluation fonctionnelle pour les personnes autistes, avant toute définition d'un projet d'interventions.

Mais il est important de présenter les domaines fonctionnels touchés dans les troubles du spectre de l'autisme, pour attirer l'attention des professionnels sur les réflexes à acquérir.

On peut faire la même remarque pour les comportements-problèmes, trop souvent associés à l'autisme, alors que l'essentiel du travail en établissement ou service devrait consister à anticiper pour éviter ces situations. Rappeler qu'il faut proposer à la personne autiste un outil de communication, structurer l'espace et le temps, connaître les particularités sensorielles, être attentif à repérer les signes de douleur et de problèmes somatiques, est une autre condition essentielle de la qualité pour un établissement ou service : le respect de ces réflexes de base.

Le respect des recommandations de bonnes pratiques et la mise en œuvre d'interventions développementales et comportementales sont le fil rouge de ce référentiel : il est donc inacceptable, si l'établissement ou service demande une certification, qu'il propose des interventions non

validées et contraires aux souhaits des personnes et de leurs familles.

Une plus-value essentielle

Pour un établissement ou service, la certification va constituer une plus-value essentielle.

Elle sera la preuve que l'établissement ou service s'est lancé dans une démarche d'amélioration de la qualité rendue aux personnes autistes qui y sont accueillies. Il devra, en effet, faire la preuve que les professionnels se forment ou vont se former, qu'il organise le suivi de ces formations par le biais d'une supervision extérieure, qu'il veille à recueillir la satisfaction des usagers pour en tirer des pistes d'amélioration, en courant le risque, s'il est trop imparfait, que des usagers alertent le certificateur ; qu'il est attentif en permanence à la qualité de vie des personnes.

La certification va aussi constituer une forme de transparence inédite pour les usagers et leurs familles.

“ Elle sera la preuve que l'établissement ou service s'est lancé dans une démarche d'amélioration de la qualité rendue aux personnes autistes ”

Elle va, d'une certaine manière, répondre à la construction des nomenclatures SERAFIN-PH dont l'objectif est de mettre en adéquation besoins des personnes et prestations pour y répondre, afin d'avoir une vision un peu plus claire de ce que devient l'argent public mis dans des établissements et services largement confiés à des gestionnaires privés. Pour l'autisme, ce référentiel est un élément-clé de ce processus de rénovation de l'offre médico-sociale. Il permettra aussi d'avoir des armes objectives pour négocier un CPOM ou demander une extension de service.

Le rapport Taquet-Serres sur la simplification administrative pour les personnes en situation de handicap met entre autre l'accent sur la nécessité d'avoir une cartographie des établissements et services explicitant de manière claire les prestations. En effet, il ne suffit pas de trouver

« une place » à un enfant ou un adulte autiste. Cette même exigence d'une cartographie objective de la qualité des établissements et services se retrouve aussi dans la stratégie autisme proposée en avril 2018.

Dorénavant, les établissements et services auront tout intérêt à développer et maintenir le plus haut niveau de qualité en autisme. C'est un acquis fondamental.

Coordonnées :

ASSOCIATION AUTISME FRANCE

- **Adresse** : 1175 avenue de la République 06550 La Roquette-sur-Siagne
- **Horaires** : Du lundi au vendredi de 9h à 15h
- **Téléphone** : 04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14
- **Email** : autisme.france@wanadoo.fr



ZOOM SUR LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS QUI SOLLICITENT LA CERTIFICATION : LA NOUVELLE-AQUITAINE



La Nouvelle Aquitaine inscrit 84 établissements dans la démarche

L'Agence Régionale de Santé

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Nouvelle Aquitaine s'est positionnée pour être pilote et tester cette démarche avec des établissements volontaires. Un appel à candidature a été lancé par l'ARS Nouvelle Aquitaine auprès de 84 établissements (FAM, IME etc.). Cet appel à projet s'inscrit dans le programme innovant «défi qualité et bonnes pratiques - autisme» ; dans ce cadre l'ARS a souhaité accompagner les établissements dans la mise en oeuvre de ce programme sur deux ans (2018-2019) en mobilisant 4,5 millions d'euros pour soutenir ces établissements pionniers de la démarche.



Michel LAFORCADE

Directeur général

ARS Nouvelle Aquitaine

Pourquoi l'ARS Nouvelle Aquitaine s'est-elle engagée dans la construction de cette démarche qualité?

L'ARS Nouvelle Aquitaine a souhaité engager 85 de ses établissements médico-sociaux dans cette démarche de certification qualité sans précédent car elle doit permettre de mieux garantir la qualité des interventions proposées aux personnes TSA. Il était temps que, sur la base des recommandations de bonne pratique de la Haute autorité de santé, nous

puissions collectivement rendre compte des avancées faites par les professionnels mais aussi les axes d'amélioration sur lesquels il faut encore progresser.

Pendant trop longtemps, on a considéré – à tort – que faute d'avoir véritablement le choix de l'établissement ou du service médico-social, il n'y avait pas matière à rendre visible le niveau de qualité des établissements. Le niveau d'exigence (légitime) et d'expertise (importante) des familles constitue également le socle de cette démarche.

C'est pour cela que l'ARS Nouvelle Aquitaine a répondu favorablement à ce projet et a intégré à ce titre le comité de rédaction national. Nous avons pu compter sur la mobilisation forte des gestionnaires de notre région que nous remercions de leur engagement. Ils sont pionniers et permettront de tester la pertinence et l'impact de cette certification qualité.

“ ce défi de qualité, le défi de parvenir à un haut niveau de compétences”

Quels sont les principaux axes d'amélioration que cette certification devrait apporter ?

Du point de vue des établissements, quand on regarde le référentiel, on constate avec satisfaction qu'il propose un 360 degrés en termes de pratiques, de fonctionnement, de coopération. C'est essentiel car il ne suffit pas de mesurer à un temps T un écart avec des standards pour vraiment qualifier l'excellence (ou tout du moins le chemin vers l'excellence). Le premier atout est donc la dynamique que cela crée ou renforce en interne.

Les axes concrets d'amélioration se situent bien entendu sur les outils, méthodes d'évaluation et d'interventions conformes aux recommandations de la HAS. Les approches fonctionnelles, éducatives et comportementales s'implantent progressivement mais nous constatons que c'est encore fragile, parfois incohérent dans les leviers mis en œuvre, pas suffisamment impactant. Nous le voyons encore trop fréquemment lorsque les situations deviennent complexes du fait de comportements-problèmes avec des équipes qui n'ont ni suffisamment les outils, ni les procédures, ni les relais.

Le gain attendu est aussi en termes de valorisation des capacités et rôles sociaux des personnes. Mettre en œuvre les bonnes pratiques (et donc satisfaire aux exigences du référentiel), c'est permettre aux enfants et adultes autistes d'acquérir les compétences qui vont leur permettre d'avoir la meilleure participation sociale, une reconnaissance et des capacités d'interactions les plus optimales. Enfin, pensons aux familles pour lesquelles la confiance, la valorisation de l'expérience d'usage et l'expertise sont des facteurs-clés de réussite pour leur enfant et de plus grande quiétude.

Je souhaite également insister sur la plus-value de la démarche pour l'ensemble des parties prenantes. Du point de vue des personnes accueillies et de leur famille, elle

doit permettre de mieux savoir où l'établissement en est de l'application des recommandations de bonne pratique de la HAS. C'est un élément majeur. Cela doit aussi permettre de valoriser les compétences des équipes mais aussi d'assumer les actions devant permettre les écarts constatés. C'est un signe de maturité et de confiance réciproque essentiels à la réussite de cette démarche.

Pour l'ARS, c'est une mesure objective du niveau de qualité des pratiques et de fonctionnement des établissements et une garantie supplémentaire qu'elle pourra indiquer aux personnes, aux familles. L'ARS attribue chaque année des montants financiers très importants pour soutenir les actions de formation, d'amélioration de la qualité, d'aménagement de locaux etc.... Ce fût notamment le cas dans le cadre du Plan Autisme 2013-2017 via l'instruction du 18 décembre qui, sur la base d'une grille nationale d'auto-évaluation, a permis l'octroi de crédits dits de renforcement. On peut dire que cette certification qualité prend la suite logique de cette instruction en complétant cette auto-évaluation par une expertise externe.

Selon vous, quelle plus-value la certification peut représenter pour un établissement ou service ?

Du point de vue des établissements, nous pensons que c'est un levier fort de valorisation des compétences, de mobilisation supplémentaire pour mettre en œuvre les bonnes pratiques. Du côté du gestionnaire, des dirigeants de l'établissement, c'est bien évidemment un enjeu managérial essentiel en interne mais aussi de différenciation (les établissements se challengent entre eux).

Enfin, il est nécessaire d'indiquer que tous les établissements et services médico-sociaux doivent respecter les obligations réglementaires relatives à l'évaluation interne et externe. Cette certification vient compléter le dispositif et – nous l'espérons

– à terme pourrait permettre aux établissements et services de satisfaire tout ou partie de leurs obligations d'évaluation externe.

Je terminerai en disant que le lancement de cette certification signe un changement d'époque, une évolution des attentes des personnes et des familles. C'est le signe d'un secteur médico-social prêt à relever ce défi de la qualité, le défi du haut niveau de compétences.

“ Le niveau d'exigence et d'expertise des familles constitue également le socle de cette démarche ”

Nous pouvons prendre date car il est probable que cette démarche va prendre une forte ampleur – c'est tout le mal que nous pouvons lui souhaiter ! Demain, nous pourrions enfin communiquer aux personnes et aux familles des informations précises sur les prestations délivrées par les établissements et services médico-sociaux. A l'heure où le système d'information « suivi des orientations » se met progressivement en œuvre sous l'égide de la CNSA, cette certification qualité peut en être une brique essentielle.

Coordonnées :

ARS NOUVELLE AQUITAINE

- **Adresse** : Siège de l'ARS - 103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex
- **Votre contact** : **Emeline Veyret, responsable du pôle animation de l'offre, Direction de l'offre de soins et de l'autonomie**
- **Email** : ars-na-dosa@ars.sante.fr

TÉMOIGNAGES : ANDRÉ MASIN

PRÉSIDENT D'AFG AUTISME



André Masin, président d'AFG Autisme

L'Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes

L'association garantit une gestion centralisée des établissements en transfert de gestion, en cours de création, ou à créer, afin d'apporter tant aux familles qu'aux financeurs la garantie d'une bonne gestion et d'une prise en charge adaptée des personnes autistes. AFG Autisme développe également des projets pour améliorer les réponses aux centaines de personnes avec autisme sans solution. AFG Autisme a une vocation nationale et est spécifiquement dédiée aux enfants et aux adultes autistes.



André MASIN
Président d'AFG Autisme

La vocation d'AFG Autisme

Le meilleur accompagnement possible des personnes autistes est au cœur de notre vocation et de notre volonté. Les fondateurs d'AFG Autisme ont fait le choix, dès la conception de notre projet associatif, de se dédier spécifiquement et uniquement aux personnes autistes. L'autisme et la qualité de l'accompagnement des personnes autistes, quel que soit leur position dans l'ensemble du spectre autistique, sont au cœur de notre action et de notre vigilance. La gestion d'établissements ou de dispositifs sans qualité réelle d'accompagnement des personnes autistes n'aurait, à nos yeux, aucun sens.

“ Le meilleur accompagnement possible des personnes autistes est au cœur de notre vocation ”

S'inscrire dans cette démarche nous permet de rester dans une réflexion, dans une remise en question permanentes, dans une vigilance de tous les instants, pour initier des actions sans cesse guidées par une éthique et une recherche d'efficacité permettant une vraie qualité de vie pour chacun de nos bénéficiaires et l'optimisation de leur autonomie toujours recherchée.

Cette démarche nous permet de mieux accompagner nos équipes en termes de repères et priorités.

Une reconnaissance officielle du travail effectué par les acteurs

A la création de notre association, le 11 février 2005, AFG Autisme était une des rares associations dédiées aux personnes autistes qui ait cette volonté farouche, de faire de la « qualité de l'accompagnement » sa première valeur, sa première mission.

La certification permet aux équipes d'identifier et confirmer leurs points forts. Dans le même temps, elle mettra aussi en exergue les points perfectibles à retravailler. Nous sommes sur un aspect humain et on

peut toujours mieux faire, en toute modestie.

Ce sera ainsi un élément renforçateur et une reconnaissance officielle du travail effectué par tous les acteurs qui interviennent autour de l'utilisateur. Nos services ne travaillent jamais seuls et les familles ont une place importante au quotidien.

Cette certification vient renforcer aussi le droit à une vie digne fondée sur les droits fondamentaux, sur les diverses chartes signées par la France, mais aussi au niveau international (ONU...).

“ La certification permet aux équipes d'identifier et confirmer leurs points forts.”

Cette certification, par des interlocuteurs connaissant l'autisme, apporte un contrôle plus pertinent et une réelle objectivité du cadre de vie, au sens large, de nos usagers.

C'est aussi un moyen de pérenniser un processus de démarche qualité trop souvent délaissée du fait de la rareté des moyens. Or la qualité de l'accompagnement est fondamentale. C'est tout le sens de notre engagement.

Une reconnaissance des ESMS

Il est temps que nos autorités de tarification puissent avoir de réels audits afin d'avoir une vision impartiale du fonctionnement des services et autres ESMS (Établissements Sociaux, Médico-Sociaux) afin de s'assurer d'une réelle application des recommandations des bonnes pratiques professionnelles et des recommandations HAS et ANESM spécifiques aux personnes autistes qui sont aujourd'hui le minimum à faire si on veut être reconnu pour prétendre à des crédits dédiés aux personnes autistes.

Cette reconnaissance permettra de sanctuariser les moyens tant qu'on reste à un bon niveau. Si le service se dégrade, il n'y a aucune raison

qu'un gestionnaire conserve de tels moyens.

La certification, au-delà de la reconnaissance, garantie tant aux financeurs qu'aux familles et aux usagers, qu'on répond de façon correcte aux besoins des personnes autistes accompagnées au quotidien.

C'est aussi la garantie de conserver une qualité d'engagement de nos professionnels qui doivent rester au top, toujours davantage motivés. En effet, nos professionnels sont bien davantage que de simples salariés qui ont un contrat de travail. Leur motivation et leur efficacité vient confirmer un réel engagement qui va bien au-delà des obligations réciproques du simple contrat de travail. Malgré des salaires modestes, ils font preuve d'une ingéniosité et d'un engagement dignes d'éloges.

Enfin, cette certification vient légitimer nos efforts pour former toujours davantage nos équipes. La montée en compétence de nos salariés et le transfert de compétence apporte aux équipes et aux familles un renforçateur de motivation et une bien meilleure efficacité.

Nous n'avons pas hésité un instant pour répondre favorablement à cette initiative.

Coordonnées :

ASSOCIATION AFG AUTISME

- **Adresse** : 11 rue de la Vistule
75013 PARIS
- **Horaires** : Du lundi au vendredi
de 9h à 16h
- **Téléphone** : 01 42 73 35 20
- **Email** : afg@afg-autisme.com



JE DÉCOUVRE LES ENGAGEMENTS DE LA CERTIFICATION

En mars 2017, et suite à l'étude réalisée par Handéo en 2016 sur l'accompagnement des personnes autistes, le Conseil d'administration Handéo valide la création d'un référentiel qualité destiné aux services et établissements médico-sociaux accompagnant des personnes autistes¹.



Consultez l'étude « l'accompagnement des enfants et adolescents autistes par les SAAD » sur www.handeo.fr rubrique l'Observatoire.

Des engagements pour garantir un accompagnement personnalisé



Une évaluation fonctionnelle des besoins de la personne



Des professionnels formés



Un accompagnement personnalisé et ouvert sur l'extérieur



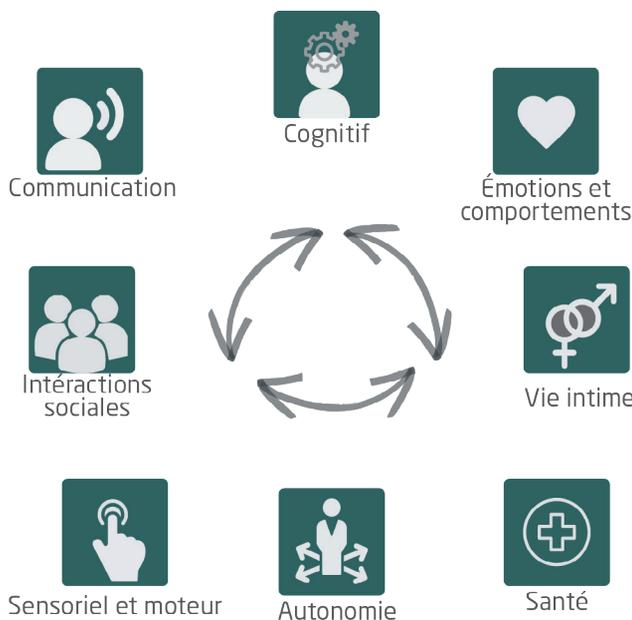
Une prise en compte effective des spécificités de l'autisme



Une reconnaissance de l'expertise des personnes et des familles

Des objectifs pour garantir la qualité de l'accompagnement

1 Une évaluation fonctionnelle dans tous les domaines de la vie de la personne



2 Des interventions développementales et comportementales cohérentes entre elles

3 Un lieu de vie, un environnement, des repères dans le temps et dans l'espace adaptés

4 Une promotion de l'autodétermination de la personne et de sa santé

JE SUIS UN SERVICE OU ÉTABLISSEMENT

COMMENT SOLLICITER LA CERTIFICATION CAP'HANDÉO ?

1

L'autodiagnostic

Handéo propose un outil d'autodiagnostic au candidat qui lui permet d'auto-évaluer sa structure au regard des exigences du référentiel.

2

L'accompagnement

Handéo affine avec le candidat son autodiagnostic,

3

L'audit

Une fois le candidat prêt, Handéo planifie l'audit de certification sur site réalisé par un auditeur habilité accompagné d'une ou des personne(s) ressource(s)¹.

4

L'avis du Comité National de Suivi de certification

Le **Comité National de Suivi de certification** se réunit. Le comité examine le rapport d'audit anonyme et émet un avis sur l'admissibilité de la candidature.

5

La décision du Conseil d'administration d'Handéo

Le Conseil d'administration d'Handéo analyse à son tour le rapport d'audit anonyme ainsi que l'avis exprimé par le Comité National de Suivi de certification, puis rend la décision définitive d'attribution de la certification.



Si la décision du Conseil d'administration d'Handéo est favorable, la certification Services et Établissements - Autisme est attribuée pour 3 années renouvelables.



Handéo met à disposition le référentiel de la certification Cap'Handéo Services et Établissements - Autisme sur son site www.handeo.fr ou par mail à caphandeo@handeo.fr

LE COMITÉ DE RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL

Membres du comité de rédaction du référentiel de certification Cap'Handéo Services et Établissements - Autisme V1

ORGANISME

ARS Nouvelle-Aquitaine
MAS ADAPEI 22
UNAPEI
AFG Autisme
FEHAP
Handéo
Direction Générale des Entreprises
Correspondant Handéo
SATEDI
GNCRA
DGCS
Autisme France
Autistes sans frontières
AFG Autisme
Fondation OVE
Nexem
FEHAP
Handéo
AURA77
Handéo
Autisme France
CNSA

REPRÉSENTANT

ACEF Saïd
BAUDOIN-QUEROMES Catherine
BIETTE Sophie
BONNOT-BRIEY Stef
CHATELIER Bérengère
DESJEUX Cyril
DUMONT Gilles
GAUTIER Gérard
GIACOMONI Marian
JASON Florence
KORDYLAS Murielle
LANGLOYS Danièle
MALHERBE Estelle
MASIN André
MASSONAT Géraldine
MAZE Laurence
MOREAU Julien
PAILLOT Servane
PAUTASSO-CHADOUTAUD Sébastien
PAYNOT Julien
SIMONIN Jean
VEBER Anne

HANDÉO - BIEN VIVRE CHEZ SOI ET DANS LA CITÉ

Handéo, donner les moyens à chacun d'être citoyen

Handéo, association loi 1901, a été créée en 2007 à l'initiative des principaux organismes du handicap pour libérer le pouvoir d'agir des personnes handicapées et des personnes âgées en leur permettant de vivre pleinement chez eux et dans la cité.



Cap'Handéo, la garantie de trouver un service de confiance et de qualité

- Des dispositifs de labellisation / certification de service « Cap'Handéo » : Services à la personne, Services de mobilité, Aides techniques, Services et établissement Autisme. Cap'Handéo, c'est plus de 250 services labellisés ou certifiés sur près de 70 départements. Handéo poursuit l'ambition d'élargir le panel d'actions proposées parce que vivre avec un handicap ne doit plus être un obstacle pour sortir de chez soi, aller au cinéma, faire du sport, suivre des études, aller au travail ou encore partir en voyage. Comme tout le monde.

[Rechercher les services et prestataires Cap'Handéo sur handeo.fr](http://handeo.fr)

[Candidater à Cap'Handéo pour obtenir le label ou la certification sur handeo.fr](http://handeo.fr)



L'Observatoire national des aides humaines : un espace collaboratif pour un savoir opérationnel

- L'Observatoire National des Aides Humaines (organe de recherche appliquée) contribue à améliorer la connaissance du handicap par la production d'études, d'outils d'analyse territoriale, d'outils à destination des professionnels et relatifs à l'aide humaine, à l'aide à l'accompagnement.

[Consulter et télécharger les études et outils pratiques sur handeo.fr](http://handeo.fr)

Retrouvez Handéo sur votre territoire

- En transversale nous travaillons - à travers un réseau de correspondants locaux - au dialogue et à la connaissance réciproque des acteurs de l'accompagnement (services à domicile, de mobilité, d'aides techniques, établissements) et aux coopérations en territoires au bénéfice des parcours des personnes en situation de handicap.

[Trouver votre interlocuteur Handéo sur votre territoire sur handeo.fr](http://handeo.fr)

Retrouvez Handéo sur handeo.fr et sur les réseaux sociaux



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

N O T E S

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Découvrez nos labels et certification



Les membres Handéo



14, rue de la Tombe Issoire - 75014 PARIS
Tél. : 01 43 12 19 29 ■ caphandeo@handeo.fr
www.handeo.fr

L'histoire continue sur ...

